



# Fédération Française de Tir à l'Arc

## Comité Régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 3 octobre 2021

#### **Mot de bienvenue**

48 Clubs sont présents ou représentés sur 90 clubs ce qui représente 206 Voix sur 293 possibles  
Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut débuter à 14h 15.

La parole est donnée à Monsieur Thibaut DESPRES, Directeur du CREPS Sud-PACA site de Boulouris.  
Le site de Boulouris accueille les jeunes du Pôle Espoir de Tir à l'Arc, son souhait est que ce site devienne un vrai centre de ressources pour tous les archers de la Région voire même plus loin.  
Il remercie Julien ALSBERGHE le Conseiller Technique Régional pour son implication et son travail.

#### **1. Rapport moral du Président**

Mesdames, Messieurs, Présidentes, Présidents, Archers, je vous salue et vous remercie d'être présent aujourd'hui mais surtout au quotidien dans la vie des Clubs que vous animez. Comme il est dit : « sans arbitre, pas de compétition », mais sans vous, pas de tir à l'Arc tout simplement.

Cette année à nouveau, la vie nous a enlevé des êtres aimés, je vous demande une minute de silence en leur mémoire et notamment pour Ysabel BUTHIAUX qui nous a brutalement quittés en décembre dernier ...

C'est une saison encore bien perturbée que nous venons de traverser. Pourvu que celle qui démarre soit plus complète et qu'elle nous permette de pratiquer sans restriction du Tir à l'Arc en Club comme en compétition.

Une saison commencée presque comme d'habitude (un Beursault, le TAE de rentrée, des Natures, le RUN, deux Salles et un Campagne) qui s'interrompt brutalement après le dernier Campagne. Je remercie les Clubs qui ont pu organiser ces concours en respectant les protocoles sanitaires.

Un temps confinés, nous avons pu reprendre le chemin des terrains d'entraînements petit à petit (limite kilométrique et du nombre de personnes, protocole sanitaire,...). Les clubs disposants d'installations extérieures ont pu les ouvrir à leurs licenciés et pour certains aux licenciés des clubs voisins n'ayant aucun terrain.

En parallèle, la commission Parcours et Cibles (accompagnées de Julien notre CTR) ont proposé différents challenges pour permettre aux compétiteurs de se mesurer entre eux virtuellement.

L'objectif affiché : préserver l'esprit de compétition.

Les résultats se partageant par mail ou groupe WhatsApp et sont affichés sur le Site du Comité Régional. Je leur laisse le soin de vous en partager les détails.

Dans l'ombre, certains d'entre nous ont participé à différents travaux organisés par la Fédération en direction des licenciés. Nous pourrions bientôt communiquer sur les résultats de ceux-ci. L'un des points qui nous tient très à cœur est un projet à destination des bénévoles qui animent les clubs. Une première journée va vous être proposée par Marcel, Bruno et Julien.

Et puis enfin, nous avons pu reprendre le chemin des compétitions officielles.

Là, je tiens à souligner qu'en l'espace de 15 jours, vous avez su proposer tous les types de concours (Beursault, Campagne, TAE, Nature et 3D). C'est une preuve indéniable que l'envie était là. Il est important que cela continue.

Cette reprise s'est prolongée jusqu'aux portes des Championnats de France avec le 3D des Archers du BAUDE à Robion et le Campagne des Archers du SASSE à Clamensane. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour cela.

C'est presque une centaine d'archers de notre Comité qui a participé aux différents Championnats de France qui ont pu se tenir (Tir en équipe (D2 et D1) ; TAE et Campagne (Jeunes et Adultes) avec de beaux résultats à la clé :

- Médailles de bronze pour l'équipe de Massilia au Ch. De France de D2 ;
- En TAE :
  - o chez les jeunes : 20 participants, 3 médailles
  - o chez les adultes 50 participants et 6 médailles
- En Campagne individuel ce sont 27 participants et 12 médailles glanées ;
- Médailles de Bronze pour les filles de Mouans Sartoux au Ch. De France par équipe de Club Campagne

Nous ne pouvons qu'être fiers de ces beaux résultats et tout particulièrement en cette période si compliquée.

Nous avons aussi des archers de la Région qui ont représenté les couleurs Françaises en international (Nicolas GIRARD, Joan PAUNER et Sam HERLICQ avec une médaille en équipe mixte pour ce dernier)

Avant de leur laisser la parole pour vous présenter leur compte rendu, je tiens à remercier toute l'équipe du Comité Régional pour son implication tout au long de cette saison sportive (Marcel, Bruno, Myriam, Stéphane, Marie Christine, Bertrand, Audrey, Christine, Jacques, Valérie, Marie Chantal, Frédéric, Jean Marie et Daniel).

Une équipe remodelée en 2020 et qui a dû encore une fois affronter la COVID et s'adapter à nouveau (réunion par Visio, modification des projets, organisations nouvelles, ...). Le navire tient le CAP, merci.

Je remercie aussi Julien ALSBERGHE notre Conseiller Technique Régional.

Dominique me l'avait dit et je peux vous le confirmer, sans son aide précieuse, bien des choses seraient beaucoup plus longues et complexes à faire. Il est présent sur presque tous les fronts et à l'écoute de nos attentes. La compétition et le haut niveau sont ses fers de lances mais la construction des clubs et l'accompagnement des encadrants le sont tout autant.

Michel ALLEGRE  
Président du Comité Régional



Vote du rapport :

Abstention : 0

Contre : 0

Voté à l'unanimité

# Bilan financier

**COMITE REGIONAL PACA TOTAL**  
**BILAN**  
**DU 1ER SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOUT 2021**

CHARGES (DEPENSES)	Montant (en euros)	PRODUITS (RECETTES)	Montant (en euros)
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	
Achats tenues sportives	3 861	Tenues	1 049
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Prestations de services	7 778
Fournitures Médailles, coupes, trophées	50	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives	278	Etat (à détailler)	
Fournitures Matériel	15 765	ANS	
Autres fournitures carburant	3 116	Boulouris	3 000
<b>61 - Services extérieurs</b>		Codir	9 500
Locations crédit-bail	5 460	CNDS	
Location salle	2 805		
Entretien et réparations	429	Région (s)	
Assurance	796	Boulouris	4 500
Documentation		Codir	18 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunération Honoraires	20 685		
Pension Pôle Espoir	39 071		
Réception Missions	-	Département (s)	
Déplacements Cadres / Pôle Espoir	1 713		
Déplacements Cadres Bénévoles	1 186	Commune (s)	
Frais stages sportifs et formation	17 324		
Frais championnats de France + trj+ inscriptions	2 818	Organismes sociaux	
Frais postaux et de télécommunication	1 340		
Services bancaires	235	COMITE REGIONAL PACA	
Cotisation CROS	200		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Autres (préciser) FFTA	2 500
Rémunérations du personnel		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Charges sociales		Cotisations	41 851
Autres charges de personnel		<i>Nombre adhérents</i>	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	11 687	<i>Montant cotisation annuelle</i>	
<b>66 - Charges financières</b>		Pension Pôle Espoir	39 689
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	683
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	355
<b>69 - Dotations aux provisions</b>	-	<b>79 - Transfert de Charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>128 822</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>128 905</b>
Excédent de l'exercice	83		
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
- Secours en nature		- Bénévolat	24 416
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles	24 416	- Dons en nature	
Total des contributions volontaires en nature		Total des contributions volontaires en nature	

Président :  
Mr ALLEGRE Michel

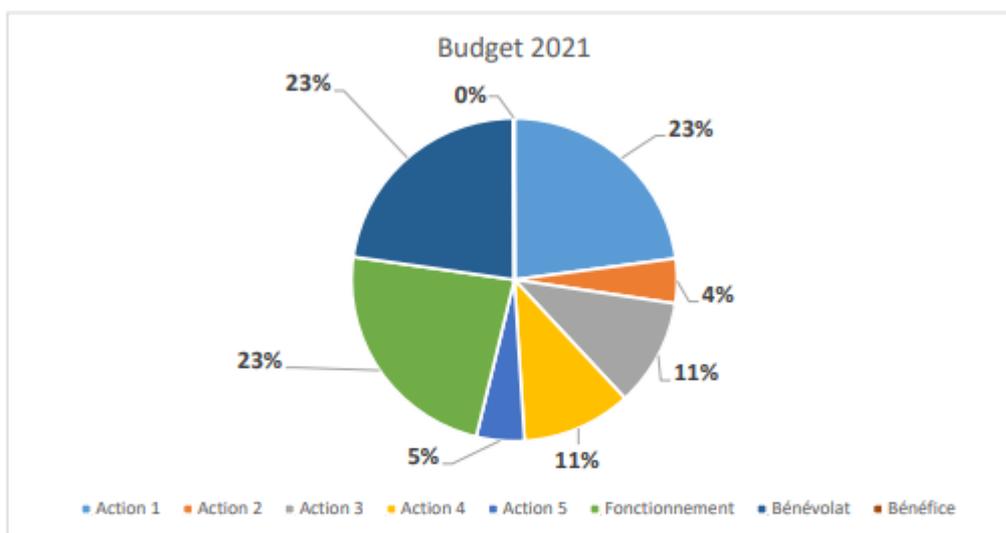
Fait le  
31/08/2021

Trésorier  
Mr Bruno DEMAY

## ETAT BUDGETAIRE CODIR

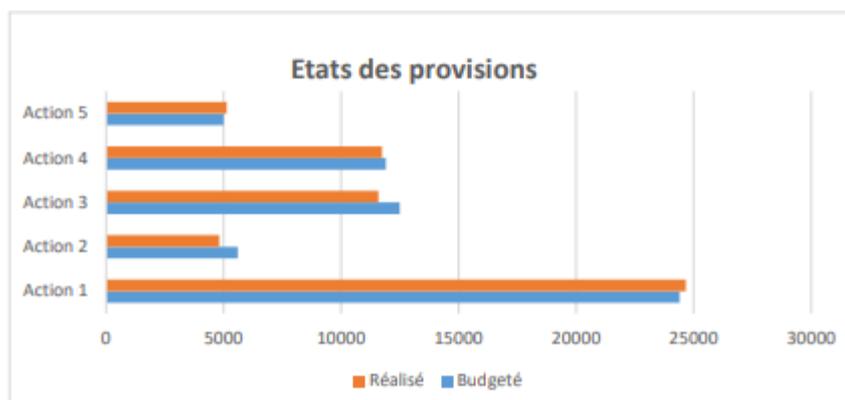
### Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

	CHARGES
<b>TOTAL ACTION 1</b>	24 672
<b>TOTAL ACTION 2</b>	4 816
<b>TOTAL ACTION 3</b>	11 586
<b>TOTAL ACTION 4</b>	11 738
<b>TOTAL ACTION 5</b>	5 137
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	25 318
<b>BENEFICE</b>	83
<b>BENEVOLAT</b>	24 416

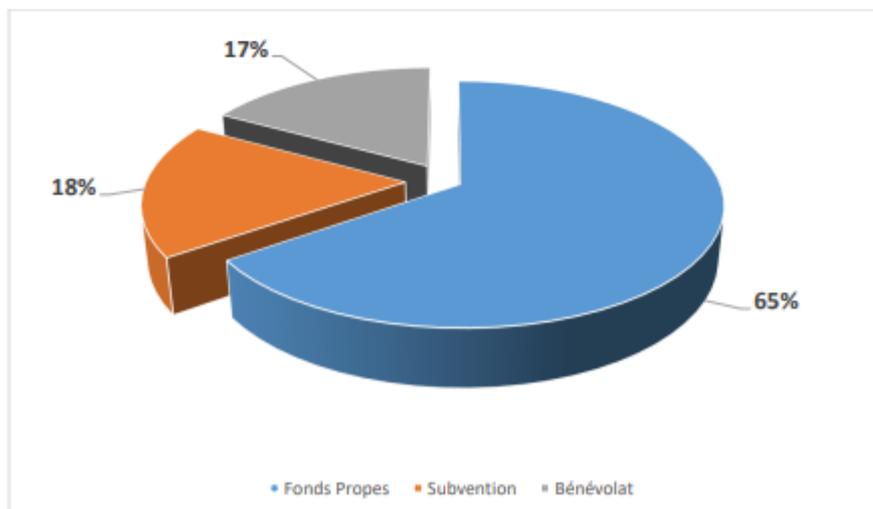
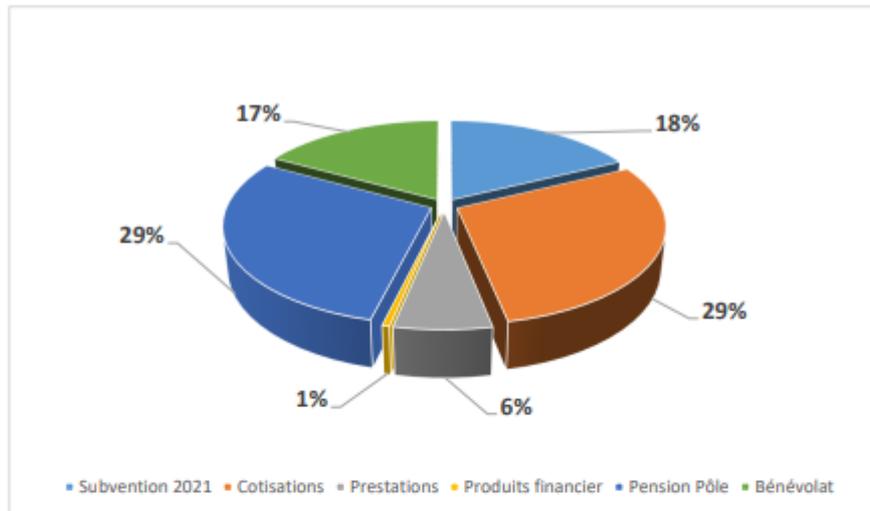


### ETATS DES ACTIONS 2021

	Budgeté	Réalisé	%
<b>TOTAL ACTION 1</b>	24 400	24 672	101%
<b>TOTAL ACTION 2</b>	5 600	4 816	86%
<b>TOTAL ACTION 3</b>	12 500	11 586	93%
<b>TOTAL ACTION 4</b>	11 900	11 738	99%
<b>TOTAL ACTION 5</b>	5 000	5 137	103%



## Gestion du Comité Régional Région Sud



**ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association  
Association COMITE REGIONAL PACA TIR A L'ARC  
30 Impasse des Pins  
06130 GRASSE  
relatifs à l'exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Les pièces présentées ont été les suivantes:

- balance et grand livre des comptes;
- relevés bancaires et ensemble des pièces justificatives.

Les comptes annuels présentés ici sont la synthèse des activités analytiques du CODIR et du Pôle Espoir BOULOURIS tenus comptablement de manière distincte pour l'exercice 2020/2021.

Il a été constitué au 31 août 2021, par mesure de prudence, un montant de provisions pour risques et charges de 20 640 € au titre des frais de plan de relance après la crise sanitaire de la Covid19.

En effet, le Comité Régional va devoir organiser des actions de promotion de l'activité sportive du tir à l'arc et de remotivation des adhérents après ces mois d'inactivité et ainsi aider les clubs à redémarrer à la rentrée dans un contexte général toujours difficile.

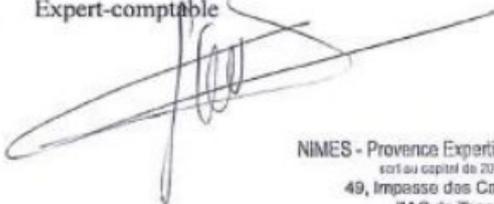
Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

En conséquence de quoi, Thierry ISSERT, expert-comptable diplômé inscrit à au Conseil de l'Ordre des experts-comptables, région de Montpellier, exerçant au Cabinet NIMES PROVENCE EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEILS, ZAC de Tesan – 49 impasse des carignans – 30126 SAINT LAURENT DES ARBRES, propose à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan, 185 679.31 Euros
- Résultat net comptable, 83.15 Euros

Fait à SAINT LAURENT DES ARBRES  
Le 08/09/2021  
THIERRY ISSERT  
Expert-comptable



NIMES - Provence Expertise Comptable  
société au capital de 2000 €  
49, Impasse des Carignans  
ZAC de Tesan  
30126 SAINT-LAURENT DES ARBRES  
Siret 517 486 150 0024 - APE 6920Z  
Tél. 05 26 09 01 73  
enimesprovence@sfr.fr

Mme FARJANEL Dominique  
2332, route de Mons  
83440 CALLIAN  
Port 06.75.60.68.45  
farjanel.dominique@orange.fr  
Licence 341 384 V

#### ATTESTATION

Je soussignée, Dominique FARJANEL, vérificateur aux comptes du Comité Régional PACA de Tir à l'Arc, pour l'exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021,

Certifie avoir examiné, par sondage, et vérifié les écritures comptables et leurs justificatifs.

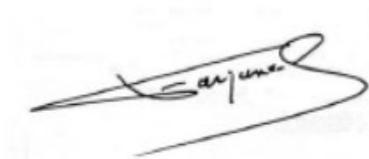
- Grands livres de comptes
- Balances générales
- Relevés bancaires
- Factures et diverses pièces justificatives

Au vu des pièces présentées : après vérification de ces éléments, il apparaît que les comptes sont sincères et véritables.

En conséquence, je vous invite à approuver ces comptes et donner quitus au trésorier, Mr Bruno DEMAY, lors de l'AG du 3 octobre 2021.

Fait pour valoir et servir ce que de droit

Callian, le 27 septembre 2021



Mme Dominique FARJANEL

Le Thibaut DESPRES (Directeur du CREPS de Boulouris) prend la parole pour expliquer qu'il vient d'être voté l'achat des dernières cibles quelles soient toutes (15) de même catégorie (Haut Niveau). La rénovation du pas de tir est un projet fort qui lui tient à cœur et il a été intégré au plan d'aménagement du CREPS.

Lecture de l'attestation de l'expert-comptable et de Dominique FARJANEL (vérificateurs des comptes) suivi du vote du budget.

Abstention : 0

Contre : 0

Voté à l'unanimité

## **Budget prévisionnel**

Présentation du budget

### **2. Commission parcours**

#### **Compte rendu de la commission parcours Saison 2021**

Cette année encore, la crise sanitaire a fortement réduit l'activité.

##### **Stage organisateur parcours**

La journée de formation pour les organisateurs de parcours programmée le dimanche 07 mars 2021 a été annulée.

##### **Stage de découverte et perfectionnement parcours**

Les conditions sanitaires n'ont pas permis l'organisation de stage.

##### **Stages de préparation aux championnats de France Campagne et 3D**

Les conditions sanitaires et l'incertitude sur la réalisation des championnats de France, n'ont pas permis l'organisation de stages.

Annulation des championnats de France Nature et 3D pour cette saison 2021.

En Avril, nous vous avons proposé un challenge parcours à mettre en place dans les clubs.

Quelques clubs de la région ont mis en place ce challenge en avril et mai 2021, nous avons eu un retour des clubs de la Ciotat, Barcelonnette et Ollioules. Merci aux clubs qui ont proposé à leurs archers ce challenge.

##### **Compétitions**

Entre fin octobre 2020 et mi-mai 2021, aucune compétition officielle n'a eu lieu.

Hors de cette période, les compétitions suivantes ont été organisées.

- Campagne :
  - L'Escale le 27 septembre
  - Mouans-Sartoux le 23 mai,
  - Mouans Sartoux le 10 Juillet
  - Clamensane le 18 juillet
  
- Nature :
  - Gonfaron le 13 septembre
  - Robion le 27 septembre
  - Gardanne ( 3 Lucs) le 04 octobre
  - Le Puy Sainte Réparate le 11 octobre
  
- 3D :
  - Gémenos le 23 mai
  - Robion les 17 et 18 Juillet.

##### **Championnats régionaux parcours**

Les championnats régionaux en 3D et Campagne ont été organisés :

- 3D : Le 20 juin à Miramas, 59 participants
- Campagne : Le 11 juillet à Mouans-Sartoux, 39 participants

Dates des prochains Championnats régionaux

Le dimanche 24 avril 2022 l'organisation du Championnat Régional Nature

Le dimanche 5 juin l'organisation du Championnat Régional Campagne

Le dimanche 19 Juin 2022 l'organisation du Championnat Régional 3D

### Trophée National Nature

Face à la crise sanitaire qui n'a pas permis la tenue du Championnat de France tir Nature, la Fédération a fait le choix d'un Trophée national tir Nature sur deux week-ends, du 22 au 24 mai et du 29 et 30 mai.

558 archers participants, 49 compétiteurs dont 14 Podiums pour la PACA.

Médaille d'or			Médaille d'argent			Médaille de bronze		
DELAFORGE-DURASIN Lise	MFCL	Volx	ROUX Christine	S3FCL	Volx	Tranchimand Roselyne	S3FCL	Bonnieux
MAHIEU Eric	S3HCL	Marseille 3 lucs	MENARDAIS Mélanie	S1FCO	Robion	ARMADA Corinne	S2FCL	Robion
INAREJOS Ricardo	S3HCO	Bonnieux	BERGOT Gaëlle	S2FCO	Robion	ROBINO Pascal	S2HCL	Miramas
MAUBON Isabelle	S2FCL	Piolenc	SAUGNAC Adrien	CHTL	Le Muy			
ARNOUX Christophe	S2HTL	Miramas	GERARD Cédric	S1HTL	Peynier			
NORTES ALCARAZ Mireille	S2FTL	Le Muy						

Participants :

ARNAUX Eric S1HAC Le Muy (14<sup>ème</sup>)  
(15<sup>ème</sup>)

Berthier Jean-Philippe S2HAC Robion (11<sup>ème</sup>)  
(16<sup>ème</sup>)

ARMANINI Frédéric S2HAC Nice AC (50<sup>ème</sup>)

GILHODES Gérard S3HAC Sorgues (11<sup>ème</sup>)

CARNOT Denis S3HAC Monaco (60<sup>ème</sup>)

GREGOIRE Florence S2FAD Bonnieux (12<sup>ème</sup>)

MAUBON Eric S2HAD Piolenc (31<sup>ème</sup>)

FOURNIER Eric S2HAD La Valette du var (56<sup>ème</sup>)  
(9<sup>ème</sup>)

THOMASSIN Alain S3HAD Marseille 3 lucs (66<sup>ème</sup>)  
(15<sup>ème</sup>)

HUILLET Alain S3HAD Sanary (75<sup>ème</sup>)  
(43<sup>ème</sup>)

FERRANTE Mathieu CHCL Sanary (5<sup>ème</sup>)  
(44<sup>ème</sup>)

GEYMET Nino CHCL St Martin de Crau (6<sup>ème</sup>)

GOUALOU Catherine S2FCL Sanary (10<sup>ème</sup>)

SEEMANN Frédéric S1HTL Robion (8<sup>ème</sup>)

LEGRAND Valérie S2FCL Miramas

JUILLARD Patricia S2FCL Marseille 3 lucs

EYMARD Sylvie S2FCL Piolenc (19<sup>ème</sup>)

GERARD Aline S2FCL Peynier (21<sup>ème</sup>)

EYMARD Lionel S2HCL Miramas (7<sup>ème</sup>)

CARON David S2HCL Marseille 3 lucs (17<sup>ème</sup>)

HENRY Hervé S2HCL Cavaillon (19<sup>ème</sup>)

PAGNUCCO Bernard S3HCL St Raphaël

NORTES ALCARAZ Michel S3HCL Le Muy

PETRONE Jean-Pierre S3HCL Marseille 3L

CARO Robert S3HCL S3HCL Bonnieux

TOUREL Pascal S2HCO Clamensane (11<sup>ème</sup>)

Morrard Danielle S3FCO Bonnieux (4<sup>ème</sup>)

BERTHET Michèle S2FTL Nice AC (12<sup>ème</sup>)

PEDRO Victor S2HTL Le Muy (16<sup>ème</sup>)  
 (25<sup>ème</sup>)  
 DEBIASI Frédéric S2HTL Carnoux (28<sup>ème</sup>)  
 MORAN François S2HTL Miramas (54<sup>ème</sup>)  
 LEYDIER Jean-Paul S3HTL Piolenc (22<sup>ème</sup>)

MORETTO Jean-Yves Marseille 3 lucs  
 FILIPOZZI Thierry S2HTL Miramas (35<sup>ème</sup>)  
 CARETTA Lionel S3HTL Les Pennes (9<sup>ème</sup>)

### Championnats de France - Campagne

Du 03 au 08 août 2021 ont eu lieu les championnats de France – Campagne pour les jeunes et les adultes. Dans un format particulier, le championnat s’est déroulé aux cumuls de points obtenus sur le tir de 2 parcours, sans phases finales.

La région Sud Paca a été représentée par la participation de 27 archers.

11 podiums ont été obtenus, 6 pour nos jeunes et 5 pour les adultes, et 4 titres de champions de France.

Félicitations à tous et merci à tous les archers participants ayant aussi bien représenté notre région.

Championnat de France **Jeunes Campagne** – SEMEZANGES – 03 et 04 août 2021

96 archers – 11 compétiteurs participants et 6 podiums pour la région Sud - PACA

Champion de France Médaille d’or			Vice Champion Médaille d’argent			Médaille de bronze		
BARBES KIENER Brice	BHCL	St Martin de Crau	PUPET Camille	MHBB	La Tour d’Aigues	MENARDO-GUZMAN Luna	JFCL	Mouans Sartoux
AHMED AISSA Laurian	JHCL	Mouans Sartoux	BAILLON Jérémy	MHCL	Mouans Sartoux	POILANE Léo	JHBB	La Ciotat
			BEN Simon	CHCL	Mouans Sartoux			

Participants :

DELAFORGE-DURASIN Lise MFBB Volx (4<sup>ème</sup>)  
 AYGEN CAN MHCL Mouans Sartoux (10<sup>ème</sup>)  
 IEMMI Noa CHCL Mouans Sartoux (19<sup>ème</sup>)  
 MICHELET Florent JGCL Marseille (7<sup>ème</sup>)

Championnat de France **Campagne Adultes** – SEMEZANGES – 05 au 08 août 2021

275 archers adultes – 16 compétiteurs et 5 podiums pour la PACA

Champion de France Médaille d’or			Vice-Champion Médaille d’argent			Médaille de bronze		
ESCOFFIER Christine	S3FCL	Antibes				BAILLON Marie-Noëlle	S2FBB	Mouans Sartoux
HERLICQ Sam	S1HCL	Mouans Sartoux				PAUNER Joan	S1HCO	Miramas
						DUBOC Dominique	S2FCL	Mouans Sartoux

Participants :

EYMARD Anaïs S1FCO Piolenc (4<sup>ème</sup>)  
 PUPET Mathieu S2HBB La Tour d’Aigues (7<sup>ème</sup>)  
 MAILLET Fabrice S2HBB Les archers de Lure (15<sup>ème</sup>)  
 BAILLON Laure S1FCL Mouans Sartoux (4<sup>ème</sup>)  
 KIENER Audrey S2FCO St martin de Crau (4<sup>ème</sup>)

BUTHIAUX Eric S2HCO (10<sup>ème</sup>)  
GIRARD Nicolas S1HCO St Martin de Crau (4<sup>ème</sup>)  
DUBOC Nicolas S2HCL Mouans Sartoux (10<sup>ème</sup>)  
DARNIS Guy S2HCL Les archers de Lure (13<sup>ème</sup>)  
MICHELET Olivier S2HCL Marseille (28<sup>ème</sup>)  
BARBIER Jean-Luc S2HAD (7<sup>ème</sup>)

### **Sélection au Championnat d'Europe de Tir en Campagne**

Ce championnat d'Europe Campagne se tiendra du 5 au 12 septembre prochain à Porec en Croatie. La sélection s'est déroulée le 3 Juillet dernier à Challes les Eaux.

Dans la catégorie Arc à poulies, Joan Pauner du club de Miramas et dans la catégorie arc classique Sam Herlicq de Mouans Sartoux ont été sélectionnés.

Ils seront accompagnés de 6 autres archers français. A noter que 35 archers ont participé à cette sélection.

Félicitations à tous. Nous leurs souhaitons le meilleur pour cette épreuve à venir.

Résultats de cette épreuve :

Sam Herlicq Médaille d'argent par équipes mixtes classique Barebow.

Par équipe Mixte Sam Herlicq et Lauréna Villard sont vice-champions d'Europe. Ils s'inclinent contre la paire Britannique.

Pour Sam Herlicq, il termine 5<sup>ème</sup> en individuel.

Résultat pour Joan Pauner termine 16<sup>ème</sup> en individuel.

### **Sélection au Championnat d'Europe 3D**

Le championnat d'Europe 3D aura lieu du 29 Août au 4 septembre à Maribor en Slovénie.

Les 17 et 18 Juillet l'épreuve de sélection a permis à Joan Pauner du club de Miramas de réaliser le doublé (3D et Campagne).

Résultat : Joan Pauner se classe à la huitième place ;

Par équipe, les garçons finissent au pieds du podium à la quatrième place.

Félicitations.

### **Championnat de France par équipes de club Tir en campagne les 11 et 12 septembre 2021 à Neuilly Sur Marne**

Femmes : une équipe sélectionnée, Mouans Sartoux qui décroche le Bronze. Félicitations à Laure et Marie-Noëlle Baillon et Myriam Schoof.

Chez les hommes : deux équipes Mouans Sartoux composées de Nicolas Duboc Michel Allègre et Bruno Ouin et Cavaillon avec Hervé Henry, Dominique Cannata et Didier Dario qui terminent respectivement à la 17<sup>ème</sup> place pour Mouans Sartoux et à la 26<sup>ème</sup> place pour Cavaillon.

Félicitations à toutes et tous.

### **Championnat de France par équipe de club Tir 3D les 25 et 26 septembre 2021 à Surgères**

Chez les filles deux équipes : Bonnieux et Miramas.

Miramas termine 4<sup>ème</sup> et Bonnieux 12<sup>ème</sup>.

Chez les garçons deux équipes : Miramas et Bonnieux.

Miramas termine 4<sup>ème</sup> et Bonnieux 39<sup>ème</sup>.

Félicitations à tous.

### **Perspectives 2022**

- Organisation des stages découvertes et des stages perfectionnement dans les départements.
- Organisation d'une journée d'informations pour les clubs qui souhaiteraient organiser des concours des disciplines de parcours.
- Organisation de stages de préparation au Championnat de France dans les disciplines de parcours.
- Mise en place d'une DR parcours.
- Projet d'un challenge Mixte 3D/ campagne et 3D/nature.
- Relance du Campagne avec l'organisation d'un concours dans un lieu emblématique de la région.

### **La commission Parcours**

Christine Bourg, Audrey Kiener, Frédéric Armanini, Marcel Albert

## **3. Commission cible**

### 1) [Championnat Régional PACA](#)

[L'organisation du Championnat sur deux jours](#)

#### A) Jeunes

- poussin : NEEL GERAUD (Mormas)
- benjamin SAKALOFF EYMERIC (Francs Archers de Nice)
- minime Femme : BROGNARD MAY (Piolenc)
- minime Homme : NOEL BRETON LUCAS (Bollène)
- cadette : JAKUSIC ANNA (Marseille)
- cadet : RAGEADE MATYS (Toulon)
- junior homme (poulies) : ARMANINI SEBASTIEN (Arc club de Nice)

#### B) Adultes

##### *\*Classique*

- Senior 1 femme : SAKALOFF Sabine (Francs Archers de Nice)
- Senior 1 Homme : Rocher Thomas (Vedéne)
- Senior 2 femme : Bloch Emilie (Marseille)
- Senior 2 homme : Vermonet Noel ((Vedéne)
- Senior 3 homme : Ravazza Michel (Pelissade)

*\*Poulie*

- Senior 2 homme :
- Senior 3 femme
- Senior 3 homme

C) Promotion :

Première édition de cette catégorie

- Loubette Axel (Marseille)

2) Championnat de France Tir extérieur :

A) Championnat de France jeunes

Total de 15 de 8 clubs de Paca

\*Minime Fille (3)

- Fremery Delestan Mila (Piolenc) 4<sup>ème</sup> e

\*Minime Homme (6)

- => Focke de Beaucourt Soren (Francs Archers de Nice) 4<sup>ème</sup>

\*Cadette (1)

\*Cadet (3)

\*Junior Fille (2)

\*Junior Homme (1)

- => ARMANINI SEBASTIEN (Arc club de Nice) Vice-champion

B) Championnat de France Adulte tir extérieur 25 archers dont 8 clubs

• *Classique*

- senior 1 Homme : 1
- senior 2 Femme : 4
- senior 2 Homme : 5
- senior 3 Femme : 1

Escoffier Christine médaille 

- senior 3 homme : 1

• *Poulie*

- senior 1 femme : 1

Dont Girard Marion médaille de bronze (St Martin de Crau)

- senior 1 Homme : 4 => Dont Pauner Joan (Miramas) médaille de bronze

- senior 2 Femme : 1

- senior 2 Homme : 4 => Dont Metreau Jean François (Puget sur Argens) médaille de bronze

- senior 3 Femme : 1

- senior 3 homme : 2

C) Championnat de France Adulte 50m avec 19 archers (Dont 14 clubs)

• *Classique*

- senior 1 Femme : 1 => Leture Line (Marseille) médaille d'argent

- senior 1 Homme : 1

- senior 2 Femme : 2

- senior 2 Homme : 3

- senior 3 Femme : 1

- senior 3 homme : 3

- *Poulie*

- senior 1 Homme : 2
- senior 2 Homme : 3
- senior 3 homme : 3

### 3) Tir par équipe

#### A) Division Nationale 1

- \* *Classique Femme*

- Mouans Sartoux 11<sup>ème</sup>

- \* *Classique Homme*

- Mouans Sartoux 6<sup>ème</sup>
- Francs Archers de Nice 16<sup>ème</sup>

- \* *Poulie Femme*

- saint Martin de Crau 6<sup>ème</sup>

- \* *Poulie Homme*

- saint Martin de Crau 13<sup>ème</sup>

#### B) Division nationale 2

- \* *Classique Femme*

- Marseille 3eme (Finale D2)

- \* *classique Homme*

- Vedène 15<sup>ème</sup>

### 4) International

- Romain Viale (Francs Archers de Nice)
- Junior Cup à Catez (Slovénie)

=> individuel 11<sup>ème</sup>

=> Par équipe 2<sup>ème</sup>

- Nicolas Girard (Saint Martin de Crau)

- coupe du Monde 2eme Étape Laussane (Suisse) => 17<sup>ème</sup>

- Coupe du monde 3<sup>ème</sup> manche Paris

=> En individuel 9<sup>ème</sup>

=> équipe 3<sup>ème</sup>

- Championnat d'Europe Antalya (Turquie) 33<sup>ème</sup>

### 5) Challenge en ligne

L'organisation de Challenge en ligne à la place des TRJ et DR.

Avec la collaboration de Julien sur les dimanches avec duels individuel et par équipe de clubs et mixte grâce à l'application whatsapps.

### A) Challenge débutants Adultes

=> 55 participants

- 1ere BERTRAND Amandine S1 FAN NICE
- 2 FUSELIER Pierrick S2 FAN
- 3 BOREE Cedric S2 FAN

### B) Challenge débutants Jeunes

=> 36 participants

- 1 - LEVEQUE Timothy Cadet (FAN NICE)
- 2 GUILLAUME Vincent Minime (FAN NICE)
- 3 BARRETTA Renato Cadet (FAN NICE)

### C) Challenge compétiteurs

*^Tir extérieur 50m*

nombre de Participants

- jeunes : 28
- adultes : 52

Dont 13 clubs

*\*Tir extérieur 70m*

Nombre de participants

- jeunes : 56
- adultes : 67

Dont 18 clubs

Mesdames et Messieurs Bonjour

Je vais vous présenter le rapport de la Commission sportive pour l'année 2020 / 2021.

Une année où tout le monde a en tête les contraintes sanitaires que nous avons vécues, avec l'impact notamment sur la saison salle pour laquelle le Championnat Régional a dû être annulé.

En effet, avec la fermeture des salles et l'interdiction de pratiquer le tir indoor nous avons décidé d'annuler le Championnat Régional salle dès que nous avons appris l'annulation du championnat de France 2\*18 M .

Sur ce sujet, je remercie la Commission sportive ainsi que les arbitres avec lesquels nous avons travaillé pour maintenir à tout prix ce Championnat, en étudiant des solutions diverses et variées pour respecter les distanciations sociales et organiser convenablement cet événement. Malheureusement, en vain.

Nous sommes ensuite sortis de l'hiver avec la planification et l'organisation des TRJ ainsi que des DR.

Là encore, avec l'actualité sanitaire que nous avons connue, et dès que l'annulation des finales de DR et TNJ ont été connues nous avons pris la décision d'annuler ces 2 compétitions.

Toujours dans un souci de garder une activité, un contact avec nos archers compétiteurs, un contact avec les CD et un contact avec les clubs nous avons étudié la possibilité d'organiser un challenge qui s'est déroulé en distanciel.

L'objectif étant de donner goût à la compétition pour des archers qui avaient déjà 2 ans de licence mais sans pratique en compétition et de maintenir la motivation de nos archers confirmés par une compétition **non officielle** car se déroulant dans les clubs respectifs et sans arbitre. Encore une fois, je remercie tous les présidents de club qui ont pu organiser cet événement pour faire découvrir la compétition et redonner goût au challenge pour les plus confirmés.

Vous aurez tous noté que cet aspect était le plus important de ce challenge et que les résultats en tant que tels passaient au 2nd rang.

En sortie de confinement et sans compétition officielle en TAE, nous avons décidé de maintenir le Championnat Régional TAE, espérant en faire une fête du tir à l'arc où nous escomptions rassembler bon nombre d'archers dans le respect le plus strict des gestes barrières et de la sécurité de tous.

Cet événement a pu être organisé sur le club d'Aix-en-Provence en remplacement du club de Monteux qui n'avait pu obtenir le stade pour organiser la compétition. En tant que président du club d'Aix-en-Provence je remercie toute mon équipe dans l'organisation de cet événement ainsi que la mairie de Aix pour la mise à disposition du matériel nécessaire.

En conclusion, il est inutile de préciser que l'actualité sanitaire a dicté et amputé une partie de notre saison sportive. La vie n'étant pas d'attendre que les orages passent mais d'apprendre comment danser sous la pluie, nous nous tournons maintenant sur la saison 2021 2022 pour laquelle nous travaillons à organiser le Championnat Régional salle les 12 et 13 Février 2022.

Nous aurons également en charge l'organisation des TRJ et DDR pour laquelle notre CTR nous a déjà donné les dates et je l'en remercie.

Nous travaillerons en parallèle à organiser un challenge destiné à nos débutants qui souffrent depuis 2 ans de ne pouvoir découvrir la compétition.

Enfin, le Championnat Régional TAE clôturera, j'en suis certain, une saison complète dans des conditions normales retrouvées

Merci de votre attention.

## **4. Pôle Espoir de Boulouris et PPR**

### **Réunion Bilan Haut-Niveau Synthèse Pôle Espoirs Tir à l'Arc - Boulouris**

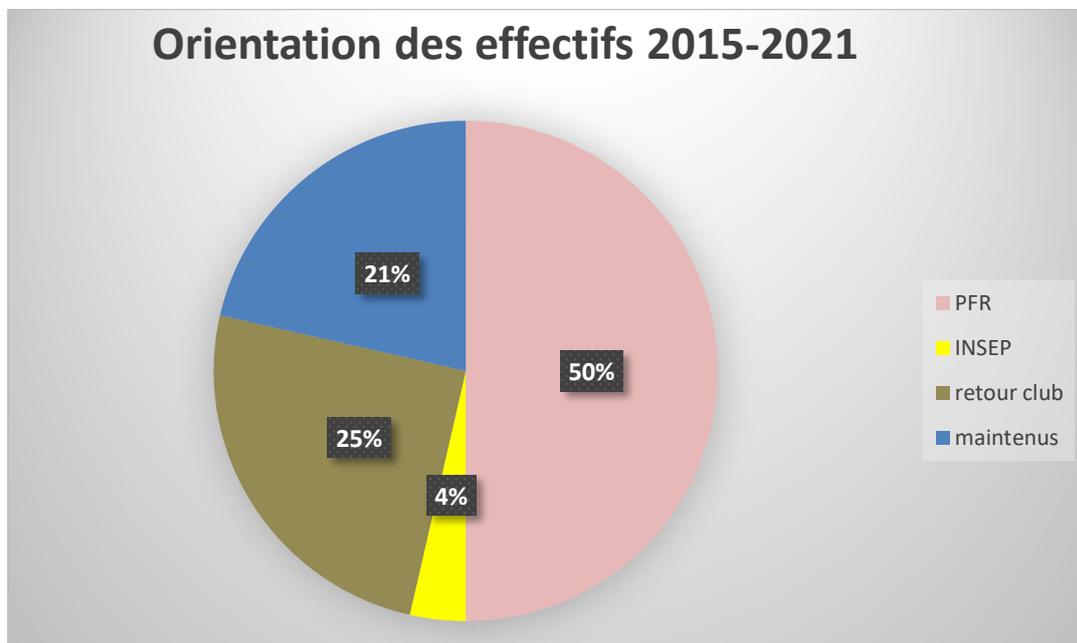
2<sup>ème</sup> bilan contrasté en cette 7<sup>ème</sup> année de fonctionnement de la structure en tant que Pôle Espoirs avec une saison amputée par la pandémie et les confinements.

La gestion a évolué car Dominique FARJANEL n'est plus présidente du Comité Régional. Le CTR assure la coordination et la gestion est assurée conjointement avec le nouveau président et le trésorier.

La structure assure son rôle de formation des plus jeunes et reste incontournable au sein du PPF.

- 1 seul archer intégrera un Pôle France Relève à la rentrée (Gabin GRANGE)\*
- 2 autres ont été remarqués par la FFTA qui souhaite leur maintien (M. KHARCHOUF, M. SUAOU)
- Interrogations au sujet d'Anna JAKUSIC, le choix a été fait de la maintenir après entretien avec les entraîneurs des PFR et INSEP qui souhaitent son maintien, la DTN adjointe a également été consultée.
  
- Aucun départ de la structure car les archers progressent et au moment des maintiens la situation sanitaire ne permettait pas d'évaluer concrètement leur niveau. Un des objectifs du Pôle Espoirs est de développer l'expérience compétitive ce qui ne peut pas se faire depuis maintenant 2 ans.

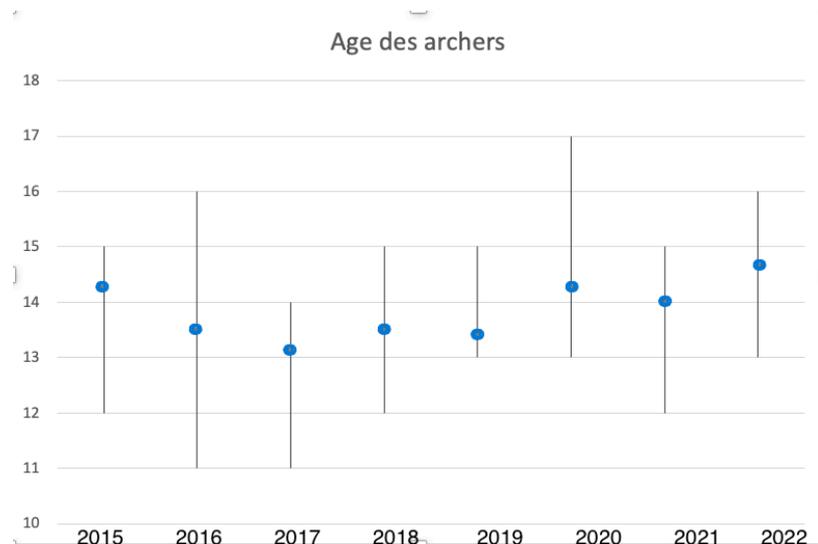
3 entrées > effectif à 9 à la rentrée. Recrutement encore une fois particulier cette année, stage de détection organisé in-extremis du 13 au 16 mai. Inquiétude quant au niveau des candidatures des archers : il faut organiser une sensibilisation dès le mois d'octobre pour que les familles et sportifs puissent mûrir le projet. Sur 28 archers passés depuis 2015, 14 ont intégrés un P.F.R. Le Pôle alimente l'ensemble des PFR du PPF comme l'illustrent le graphique ci-dessous



Notre objectif principal est l'implication du Pôle dans le P.P.F et d'alimenter la filière d'accès à la Haute-Performance.

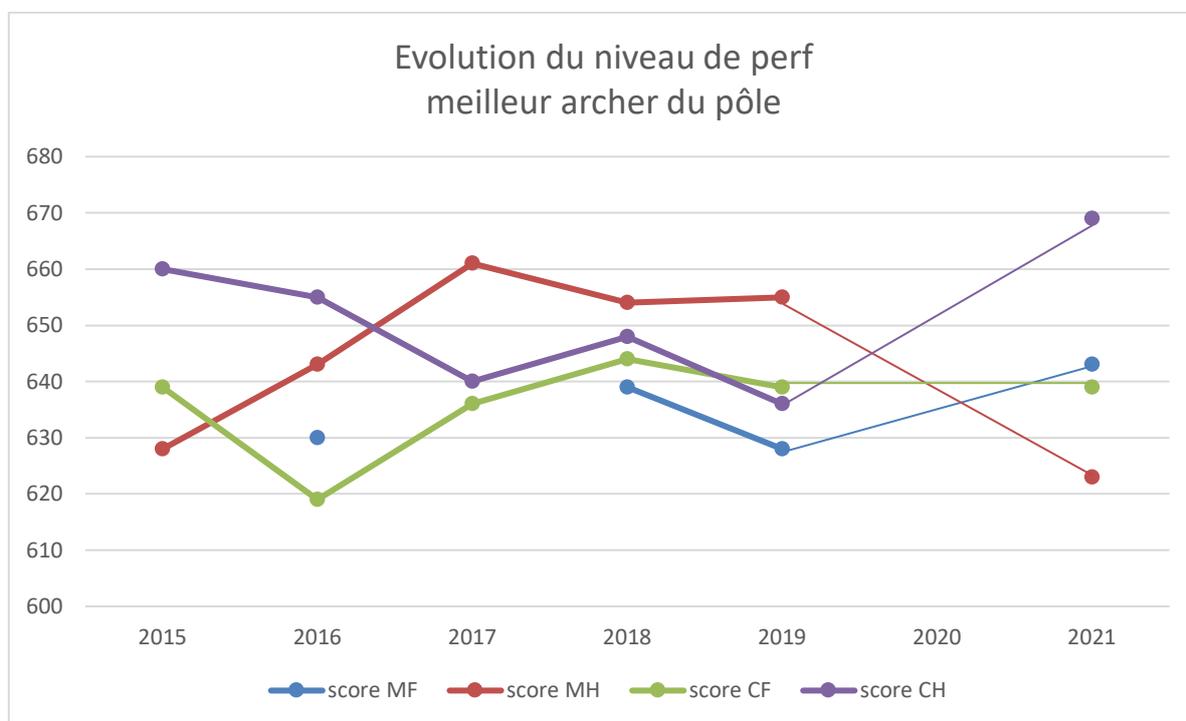
\*seuls 5 archers intégreront un PFR à la rentrée contre 12 en 2019, il n'y a pas eu d'intégration sur le PFR de Dijon ce qui a limité le processus.

Un seul archer minime composera l'effectif à la rentrée. Ce « vieillissement » de la population et lié au choix de maintenir la majorité de l'effectif et face à un niveau sportif des jeunes candidats en baisse en raison de la pandémie.

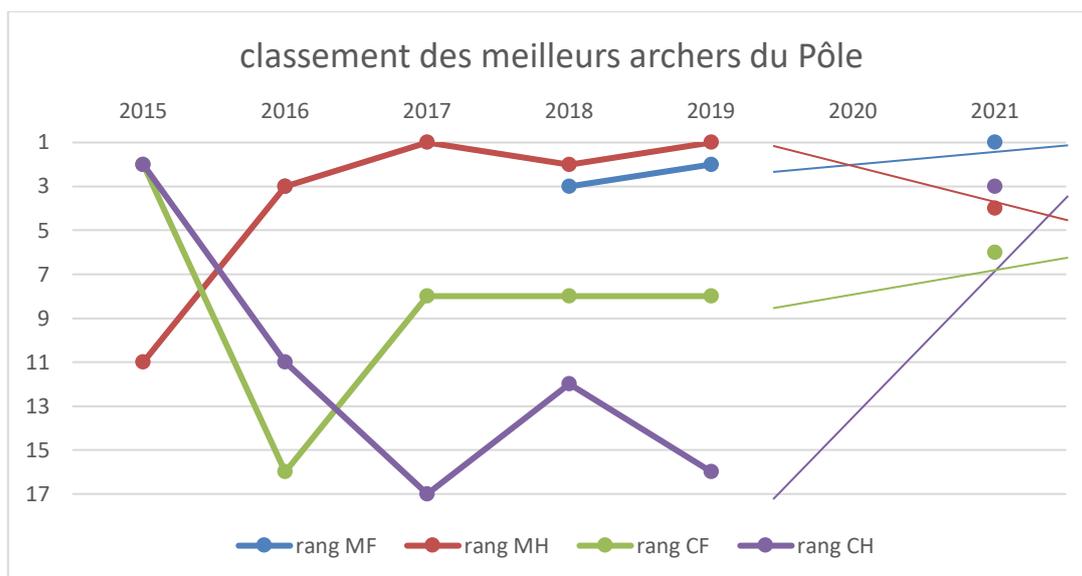


Malgré le flux limité en direction des PFR cette saison, le niveau général des archers augmente dans les catégories C.H et M.F, se stabilise chez les C.F et régresse en M.H

- 2 records du pôle ont été battus (dont un datant de 2012 (le Pôle était alors labélisé PF)
- 3 archers ont participé à la sélection pour les Championnats du Monde
- 2 archers montent sur le podium des Championnats de France



Le niveau compétitif des archers est, quant à lui, majoritairement en progression comme l'illustre le tableau ci-dessous :



La saison 2021 est atypique en raison de la pandémie. Les compétitions de référence n'ont pu avoir lieu. Le Championnat de France reste la seule compétition de référence mais « particulier » en raison du protocole sanitaire et des difficultés qu'ont pu rencontrer les archers en début de saison.

	Or	Argent	Bronze	Équipe
TNJ 1 - Challans	annulé			
TNJ 2 - Montpellier	annulé			
Interpols Riom		Mélina TACUSSEL (M.F)		X
Championnat de France Jeunes	Mélina TACUSSEL (M.F)		Gabin GRANGE (C.H)	X

Au 15 juillet (arrêt du classement sélectif) :

NOM	Prénom	Cat.	Moyenne 2021	rang	Moyenne 2019*	évolution
DISBEAUX	Mahé	M.H 2	523	40	636	
FRANCOIS	Pierre	M.H 2	623	5	575	
GRANGE	Gabin	C.H 1	664	7	614	
JAKUSIC	Anna	C.F 2	663	4	612	
KHARCHOUF	Maël	C.H 1	633	22	594	
SUAU	Manek	C.H 2	669	4	580	
TACUSSEL-ROI	Mélina	M.F 1	643	1	610	

\*Pas de compétitions en 2020

Du point de vue des entrainements :

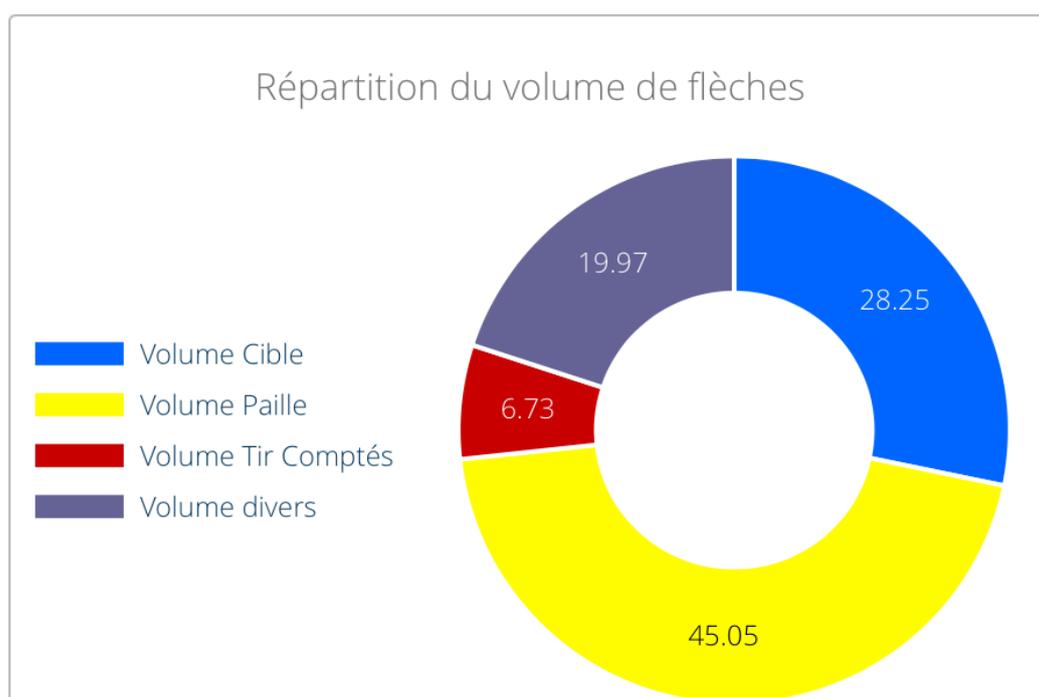
Les archers utilisent depuis 3 ans une base de données permettant l'exploitation et l'analyse des entrainements. Celle-ci a été complètement refondée en 2020 et une nouvelle base effective à la rentrée dont les archers du Pôle de Boulouris sont les seuls issus d'un Pôle Espoirs à utiliser, cette base en actuellement réservée aux P.F.R.

Il y a encore trop de disparité sur le remplissage de cette base. Les archers ayant reçu une formation sur le fonctionnement en décembre 2020.

On peut néanmoins faire ressortir quelques données :

Entre 37 000 et 47 000 flèches tirées sur la saison pour les plus rigoureux sur le remplissage  
Soit entre 800 et 1800 flèches par semaine selon la période

Répartition :



Les volumes Divers sont des répétitions à l'élastique ou au GripTrainer

Tableau chiffrés

ENTRÉE	DERNIER	NOM PRÉNOM	SÉANCES	PAILLE	CIBLE	TIR COMPTÉS	TOTAL
28/09/2020	08/07/2021	DISBEAUX Mahé	256	33613	9799	925	44337
15/07/2020	08/07/2021	FRANCOIS Pierre	248	23947	13164	5880	42991
13/07/2020	02/07/2021	GRANGE Gabin	192	18959	12382	4730	36071
13/07/2020	09/07/2021	JAKUSIC Anna	316	21638	20931	5370	47939
15/07/2020	09/07/2021	KHARCHOUF Maël	303	21712	15090	1336	38138
02/09/2020	08/07/2021	SUAU Manek	269	17104	16829	3219	37152
28/09/2020	07/07/2021	TACUSSEL ROI Mélina	102	9610	3722	790	14122

Quelques points à souligner :

- De très bons résultats sur le Championnat de France jeunes avec 2 médailles.
  - Mélina TACUSSEL monte sur la plus haute marche du podium et devient championne de France. C'est la 3<sup>ème</sup> médaille dans cette catégorie en 5 participations des archers du Pôle. Mélina ramène le titre convoité pour le Pôle Espoirs.
  - Gabin GRANGE remporte la médaille de bronze en C.H. Il s'impose en finale sans concéder un set avec une seule flèche en dehors du jaune. Il s'illustre dans une catégorie habituellement trustée par des archers des Pôle France Relève et plus âgés.
  
- De très bonnes performances lors de la 2<sup>ème</sup> étape de sélection pour les Championnats du Monde à Dijon les 10 et 11 juillet :
  - Anna JAKUSIC explose littéralement son record personnel : 647 puis 663 points. Elle réalise ainsi largement le minima exigé. Elle se classe 4<sup>ème</sup> de l'étape.
  - Gabin GRANGE bat également son record personnel sur le premier départ (664pts). Au cumul des 2 départs il est à 2pts du minima (1318pts pour 1320pts). Il termine également 4<sup>ème</sup> de l'épreuveCes performances mettent en avant la capacité des archers à répondre présent sur les évènements majeurs lorsqu'ils se savent observés et attendus.
  
- Les entraînements biquotidiens généralisés à l'ensemble des classes ont permis d'augmenter de manière significative le volume d'entraînement (entre 23 et 25h selon les classes, sans compter les entraînements we)
  
- La saison 2021 est très particulière : si les archers n'ont pas été affectés durant le 2<sup>ème</sup> confinement, le 3<sup>ème</sup> a néanmoins eu un impact sur la pratique car il a coupé la dynamique compétitive.
  - Il est impératif de maintenir les archers au sein de la structure et en stage jusqu'au Championnat de France.
  - Les suivis et entraînements partagés avec INSEP et le PFR de Bordeaux n'ont pu se faire cette année une fois de plus, le sentiment d'être isolés se renforce.
  - Temps d'échange intéressant lors de la venue de l'entraîneur national durant l'hiver mais celui-ci était épisodique et lié à l'attachement de l'entraîneur à la structure.
  - La collaboration avec le Pôle Espoirs de Compiègne (tournois en ligne, stage, déplacements communs) dynamise le fonctionnement du groupe et génère de l'émulation.
  
- P.P.G : Travail d'excellente qualité avec le préparateur physique, toujours en utilisant le potentiel du site. La collaboration avec le département formation toujours exploitée, chose appréciable. Il est envisagé pour 2022 de prendre en charge une partie des interventions de Julien THOLLET étant donné que son contrat est à 70%, ce qui permettra de maintenir son encadrement sur le Pôle tout au long de la saison (vacances scolaires, fin d'année...)
  
- L'entraînement sur la dimension mentale s'est renforcé puisque 2 sophrologues sont intervenus cette saison. Thierry TRUFFAUT qui intervenait déjà l'an dernier (18 séances) et Nisrine TEKHIL sophrologue stagiaire en formation (16 séances). Compte tenu de la qualité de leurs interventions et de la plus-value que cela représente pour les archers et leur progression, nous comptons reconduire l'expérience avec ces 2 personnes.

- Le Psychologue a également été sollicité pour le suivi et l'accompagnement de certains archers, chose appréciable.
- Résultats scolaires très satisfaisants.
  - La majorité des archers sont d'excellents élèves, à noter une difficulté avec un sportif orienté en 1<sup>ère</sup> générale malgré l'avis du CC pour une 1<sup>ère</sup> STMG

3 archers en 1<sup>ère</sup> la saison prochaine, ce qui permettra de voir comment s'organise le double projet avec la réforme du bac.

A ce jour, le positionnement du Pôle fait que les archers sont majoritairement collégiens, mais l'efficacité du dispositif (100% de réussite au bac, dispositif post-bac) permettrait d'envisager d'accueillir des archers plus âgés sur le site.
- Médical :
  - Un archer blessé suite à un accident de VTT > fin de saison
  - Un archer qui rencontrait des difficultés de stabilité a amorcé un travail avec un kiné-posturologue. La qualité de l'analyse représente un intérêt certain qui serait à exploiter avec l'ensemble du Pôle Espoirs.
  - Les problèmes récurrents à l'épaule pour Anna JAKUSIC semblent s'être réduits.
  - Pas de cas de Covid avéré, 3 cas contacts (en lien avec le collègue)
- Installations Sportives tir à l'arc : dans la continuité des projets évoqués dès 2015, nous (Pôle et CREPS) nous efforçons de développer et/ou maintenir mais sans véritable projet ni échéancier.
  - Installations électriques dans le pas de tir couvert. (2017)
  - Réunion de chantier concernant le terrassement du terrain bas (2016)
  - Transfert et réhabilitation du local tir à l'arc (2018)
  - Achat de spots LED pour l'éclairage du terrain (2017) fort appréciable et qui représente une véritable plus-value pour l'entraînement.
  - Travaux de terrassement au niveau de la dalle sur le terrain bas (2019) : ceux-ci ne sont toujours pas totalement finalisés et nécessitent des adaptations.
  - Éclairage du terrain haut et aux abords (2019) afin de faciliter l'accès et permettre des entraînements à la tombée de la nuit, chose fortement appréciable à l'automne et au printemps.
  - Nettoyage de la végétation et élagage des eucalyptus aux abords des installations ce qui sécurise et optimise l'espace de tir (2019)
  - 4 cibles ont été achetées (2019), 3 ont subi des intempéries et ont été endommagées, des travaux de réparations sont prévus, il faudra néanmoins aménager le terrain pour éviter que cela ne se reproduise.
  - 4 cibles supplémentaires ont été achetées en 2020. Ce qui permet d'équiper l'ensemble de la partie haute du terrain avec des cibles d'excellente qualité et toutes identiques.
  - Les nouvelles cibles permettent également d'augmenter la rentabilité des mousses ce qui devrait permettre de limiter ou réduire l'achat de mousse cette saison, ou de le décaler d'un an.

Reste à envisager :

- Reprise du pas de tir couvert qui n'est plus étanche et surtout ne permet pas un tir en sécurité compte tenu de l'opacité.
  - Des devis avaient été réalisés

- Le projet initial (2010) a été modifié et soumis au CREPS PACA
  - L'ANS peut être sollicité pour subventionner ces installations.
- Aménager le terrain afin de permettre des déplacements et l'arrimage des cibles en tout point du terrain : terrasser les 2 parties (hautes et basses) disposer de points d'ancrage à chaque poste de tir.
  - Nécessité de pouvoir utiliser la psd sur la période septembre à mars (avec la problématique du chauffage en raison du travail technique) et le gymnase ponctuellement.
  - Le renouvellement des cibles doit se poursuivre afin d'équiper la partie basse, une fois que les cibles actuelles seront toutes trop délabrées. Une demande de devis a été faite pour le remplacement de 2 cibles (à suivre).

Aucune action de modernisation n'a été effectuée cette saison (statut quo / 2020). Face à l'ampleur des actions à envisager, celles-ci ont été regroupées dans un projet ambitieux faisant sortir une structure dédiée et répondant à l'ensemble des besoins.

Le projet a été élaboré, détaillé, chiffré dans un dossier qui a nécessité de nombreuses heures de travail, plusieurs réunions sur site avec le personnel du site, des collaborateurs du CREPS Sud-PACA et des instances du Conseil Régional ainsi que l'implication d'un cabinet de chiffrage. Nous espérons maintenant que les décideurs soutiennent ce projet pour élaborer un financement croisé et que celui voit le jour dans un avenir proche. Si celui était jugé trop ambitieux et devait nécessiter un délai pour sortir de la crise économique causée par la pandémie, la reprise du pas de tir couvert sera à réaliser rapidement car elle peut se faire indépendamment du projet



Question : est-ce que les Benjamins pourront accéder aux PPR ?

Réponse : oui ils peuvent postuler.

Question : sur les stages de 4 jours, est-ce qu'il y a possibilité d'hébergement.

Réponse : oui c'est souvent le cas et le CREPS développe la qualité d'hébergement.

Question : est-ce qu'un club peut venir faire un stage sur le CREPS

Réponse : oui il y a des accueils de stage possible. Les demandes sont à faire à Julie, c'est lui qui fait le lien.

## 5. Commission Run Archery

Notre Comité Régional a mis en place une Commission Run Archery composée des personnes suivantes : Sylvie Demay, Marie-Christine Ménager, Jacques Petitjean, Stéphane Valette, Fabrice Armanini, Marcel Albert.

La commission s'est réunie en Visio le 3 Mars 2021 avec comme souhait de faire découvrir cette discipline. L'idée est de recenser les clubs de la Région qui portent un intérêt pour cette nouvelle discipline.

Rappel :

Il n'est pas nécessaire de procéder à de gros investissements pour organiser un concours.

Un Run Archery se pratique sur un terrain extérieur

L'aménagement des boucles se fait en fonction du terrain

Pas d'obligation de cibles basculantes, des cibles fixes peuvent être utilisées

Il existe des blasons proposés par la FFTA et les archeries.

La Commission Run Archery soutient les clubs qui s'engagent dans cette pratique et envisage de proposer des stages de perfectionnement avec l'aide de l'ETR.

Deux stages ont déjà été proposés dans le département du Var les 29 Mai et 19 juin 2021.

Le CD13 envisage d'ajouter cette discipline dans leur Challenge l'ARC 13.

Cette nouvelle discipline peut également entrer dans le cadre du Sport Santé et permet aux malades de « s'athlétiser » en fonction, bien entendu, des capacités physiques et mentales de chacun.

Pour les licenciés, il est nécessaire de prévoir un certificat médical qui autorise la course à pied en compétition.

Le 26 Mai Monsieur Xavier MOURONVALLE Président de la Commission RUN Archery de la Fédération a proposé une réunion en Visio des commissions où des référents RUN de chaque région. A cette occasion, un point a été fait sur le RUN Archery dans les Régions. Nous avons échangé sur des idées de promotion de la discipline, sur la fabrication des cibles, sur le règlement et sur la possibilité d'adapter le RUN pour les jeunes.

La Fédération va également faire une campagne de communication vers les clubs. Elle travaille également sur la fabrication de cibles légères et économiques.

Le 19 Septembre dernier s'est déroulé le seul concours de notre région proposé par le Club de Sainte Maxime et le CD83. A noter la présence de Remi LEBRUNET du Club d'Arcachon pratiquant de RUN Archery et organisateur depuis 2018 de concours dans cette discipline. Son club bénéficie d'un terrain permanent de RUN, il est aussi fabricant de cible qu'il commercialise.

A noter qu'un nombre important de participants vient de la course à pied, c'est là aussi l'intérêt de cette discipline qui peut nous apporter de nouveaux licenciés.

La Commission Régionale a diffusé sur le site du Comité les plans de fabrication des cibles pour 2 modèles différents. Nous avons eu des demandes de clubs pour avoir ces plans.

L'idée est que des groupes de licenciés s'organisent dans les clubs qui pratiquent cette discipline.

## Les perspectives 2022 :

Proposer des stages aux archers de la région

Favoriser l'organisation de concours pour développer la pratique

Question : si quelqu'un a sa licence FFTA et veut faire un concours, est-ce qu'il faut un certificat ?

Réponse : oui il faut un certificat d'aptitude à la course

## 6. Commission formation

Toutes les formations ont été impactées par la pandémie. Annulation, report, Visio, la commission formation, le CTR Julien Alsberghe et toute l'équipe ETR ont essayé de proposer et d'assurer un maximum de formations fédérales. Merci à tous, formateurs et candidats qui ont continué malgré ces conditions difficiles.

En 2022, la Commission formation proposera un maximum de formation pour les archers de la Région.

### BILAN 2020/2021

#### 1. ASSISTANT ENTRAINEUR :

Nbre d'inscrits à la formation	Nbre de personnes ayant fini la formation
19	14

#### 2. ENTRAINEUR FEDERAL 2020/2021 → 2022

Nbre d'inscrits à la formation	Nbre ayant fini la formation	Nbre présent à l'examen	Nbre reçu
11	6	Examen reporté en 2022	

Examen reporté en 2022 car les candidats n'ont pas pu effectuer le cycle complet de la formation, stage, suivit en compétition. Ils auront également une dernière session de formation les 9/10 octobre 2021 avec la nouvelle promotion 2021/2022.

#### 3. ENTRAINEUR FEDERAL 2021/2022

Nbre d'inscrits à la formation	Nbre ayant fini la formation	Nbre présent à l'examen	Nbre reçu
10	9	Examen en 2022	

Il leur reste une dernière session de formation 9/10 octobre 2021, stage et suivit en compétition.

#### 4. FORMATION CONTINUE

Nbre de participants
9

#### 5. PASSERELLE E1 → ENTRAINEUR FEDERAL

Nbre d'inscrits à la formation	Nbre présent
5	4

#### 6. MODULES COMPLEMENTAIRES

Type de module	Nbre d'inscrits à la formation	Nbre ayant fini la formation
Poussin	3	Formation annulée peu d'inscrit
L'arc à poulies	6	En cours le 03/10/2021
Le parcours		
Le sport sur ordonnance		
La performance		

### 7. CQP « ANIMATEUR TIR A L'ARC »

Nbre d'inscrits à la formation				

### 8. CQP « TECHNICIEN SPORTIF »

Nbre d'inscrits à la formation	
1	En cours, examen reporté en 2022

### 9. Tir à l'Arc sur Ordonnance

Nbre d'inscrits à la formation	Nbre ayant fini la formation	Nbre present à l'examen	Nbre reçu
6	6	6	6

## PREVISIONNEL 2021/2022

#### A. ASSISTANT ENTRAINEUR :

Formation prévue au premier trimestre 2022.

#### B. ENTRAINEUR FEDERAL :

Une formation actuellement en cours, examen au printemps 2022 avec la session précédente.  
Une nouvelle session est prévue en 2022 avec examen au printemps 2023.

#### C. FORMATION CONTINUE :

Sera effectué en fonction des inscriptions et de la formule choisit, stage, modules, suivi club.

#### D. PASSERELLE E1 → ENTRAINEUR FEDERAL :

Cette formation ne sera pas proposée en 2022.

#### E. MODULES COMPLEMENTAIRES :

Module Poussin sera proposé en mars 2022 car annulé en 2021 (pas assez de participant)  
Module Sport sur ordonnance prévue en 2022

#### F. Formation Tir à l'Arc sur Ordonnance

Formation prévue en 2022 calendrier à venir

#### G. CQP « ANIMATEUR TIR A L'ARC » : FORMATION PREVU OUI / NON

Formation non proposée par la Région en 2022

#### H. CQP « TECHNICIEN SPORTIF » : FORMATION PREVU OUI / NON

Formation nationale, pas de candidats en 2022

Question : est-ce qu'il y aura une formation CQP ?

Réponse : non car il n'y a pas assez de demandes pour organiser la formation

Question : est-ce qu'il peut être envisagé de faire une formation concernant l'accueil d'une personne avec un handicap cognitif ?

Réponse : la thématique concerne plus la commission médicale avec le sport sur ordonnance

## 7. Commission médicale

### 1) Covid 19

J'espère que nous allons avoir un peu de répit pour la saison de tir en salle qui va bientôt commencer. Nous revenons à des règles de tir normales si ce n'est le respect des gestes barrières et l'obligation d'avoir un pass sanitaire pour participer aux compétitions. La Commission médicale recommande un lavage fréquent des mains ou, à la rigueur, l'utilisation répétitive du gel hydroalcoolique sur les mains et bien sur le port du masque en dehors des tirs (tir en salle)

### 2) Certificats

Pour les certificats rien de changé le certificat est valable 3 ans avec une évaluation de son état de santé tous les ans grâce à un questionnaire : si on répond non à toutes les questions il n'est pas nécessaire de fournir un nouveau certificat. Dans le cas contraire, demander un nouveau certificat

Pour les enfants, vous l'avez constaté, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat même pour les compétitions. Il sera toujours nécessaire d'avoir un certificat pour les poussins surclassés ou tirant un arc de puissance supérieure à 18 livres.

A noter que les enfants ont un questionnaire d'auto-évaluation de leur santé qui leur est dédié et ils doivent avoir répondu non à toutes les questions de ce questionnaire pour pouvoir obtenir une licence.

### 3) Dopage

L'alcool n'est pas un produit dopant mais est toujours interdit au tir à l'arc. Et des contrôles peuvent être faits à toutes les compétitions

L'AUT doit être envoyée a posteriori (après le contrôle) sauf pour les archers élites inscrits au ministère qui doivent envoyer une demande d'AUT 30 jours avant les compétitions (5 archers en France). Préparer son AUT avec tous les documents médicaux justifiant le traitement et tous les documents prouvant que toutes les alternatives thérapeutiques autorisées ont été essayées ou utilisées.

Les bêtabloquants sont interdits au tir à l'arc et il est impossible d'obtenir une AUT

### 4) Surclassement

Les surclassements annuels dans la dernière année de la catégorie se font avant le 31 /12/2020 sauf les poussins pour qui ce surclassement peut être fait toute l'année.

Les surclassements ponctuels sont possibles sans certificat s'il n'y a pas de changement de distance, de piquet ou de blason. Si un certificat est nécessaire, il peut être fait par le médecin traitant. Un archer ne peut pas être surclassé avec une arme qui n'existe pas dans sa catégorie d'âge. A noter que les S3 peuvent se surclasser en TAE inter (70m) sans certificat.

### 5) Sport sur ordonnance.

Des études sont en cours pour déterminer si la sécurité sociale pourra financer le sport sur ordonnance. Ce qui est probable dans l'avenir. Il faut structurer vos clubs pour prendre de l'avance sur le privé car s'il y a un remboursement ceux qui sont déjà en place seront avantagés dans les démarches de reconnaissance par la Sécurité sociale. Le CDOS 83 participe à une étude nationale appelée AS du Cœur.

Je suis le médecin du CDOS et je participe activement à cette étude.

- Certification tir à l'arc sur ordonnance

La pratique du sport sur ordonnance (ou prescription médicale) est réglementée. La FFTA a prévu d'identifier les clubs qui répondent aux exigences et sont donc en capacité à accueillir ce type de pratique. Ces clubs peuvent être certifiés « Tir à l'arc sur ordonnance ».

Cette certification tir à l'arc sur ordonnance est soumise à deux obligations :

- Disposer de sanitaires sur l'équipement permettant l'accueil de personnes sous prescription médicale.
- Séances dispensées par un encadrant qualifié « tir à l'arc sur ordonnance ». Le tableau ci-dessous récapitule les qualifications répondant aux exigences de la certification :

QUALIFICATION (Minimum prévu par l'Instruction du 3 mars 2017)	COMPLEMENT POUR CERTIFICATION DU CLUB (2020)
Entraîneur bénévole diplômé actif  (Diplôme de niveau 1 à partir de 2008)	Module tir à l'arc sur ordonnance validé
BEES/DEJEPS/DESJEPS tir à l'arc	Formation complémentaire tir à l'arc sur ordonnance ou autre formation sport sur ordonnance (étude au cas par cas suivant liste du CNOSF)
CQP Animateur ou technicien sportif de tir à l'arc	Option complémentaire « Activités physiques et sportives sur prescription médicale » (dispensée par la branche)
Psychomotriciens,  Kinésithérapeute,  Ergothérapeute.  Médecins rééducateurs	2 ans de licence FFTA minimum
Licence APA	2 ans de licence FFTA minimum
Prof EPS	2 ans de licence + Module tir à l'arc sur ordonnance
Docteur en médecine	Diplôme entraîneur de niveau 1 FFTA (à partir 2008)

- La demande de certification s'effectue en ligne dans l'espace dirigeant. Les structures certifiées Tir à l'arc sur ordonnance pourront délivrer des ATP SPORT-SANTE.
- Les modules de tir à l'arc sur ordonnance se passent à Paris et dans certaines régions et en particulier en PACA. Je félicite tous les candidats de cette session qui ont été reçu brillamment

Question : Pass sanitaire : doit-il être contrôlé ?

Réponse : il doit être contrôlé

Question : Est-ce qu'un certificat médical pour le RUN Archery est valable pour le tir à l'arc :

Réponse : oui avec une validité de 3 ans

Cas particulier pour Monaco : les tests faits à Monaco ne donnent pas droit à un QR code.

Le résultat du test établi sera pris en compte lors des concours

## 8. Communication

La communication a été renforcée sur Facebook et sur le site du Comité Régional. Sur ce dernier, il y a beaucoup d'informations sur tous les thèmes utiles au tir à l'Arc.

La Gazette sera poursuivie. Myriam invite les clubs à lui envoyer les photos et informations utiles sur les actions réalisées en club. Aussi chacun peut prendre part à la Gazette en écrivant un article.

## 9. Commission arbitre

Une saison 2021 bien particulière qui a nécessité beaucoup d'adaptation

Peu de concours à pourvoir et la Fédération a permis aux arbitres des Clubs d'être responsables des concours organisés par leur structure. « Régionalement », nous avons maintenu cette règle sur la saison salle qui débute pour faciliter la reprise. Dès la prochaine saison extérieure, nous reviendrons à celle demandant à ce que l'arbitre responsable soit extérieur au club organisateur. Les concours organisés lors de la reprise en mai dernier ont été arbitrés sans problème majeur grâce à cette mesure.

Malgré la Covid19, nous avons pu organiser notre réunion régionale des arbitres en octobre 2020. A celle-ci 2/3 des arbitres étaient présents. Cela permet à certains d'entre nous d'être encore actifs sur la licence. Malheureusement, une seule réunion sur les cinq prévues au niveau départemental a pu se tenir en raison du confinement. Nous renouvèlerons cette organisation cette saison en espérant que cela puisse se faire sans souci.

Pour rappel, le maintien actif du statut d'arbitre passe par le suivi d'une formation continue effectuée au niveau régional et/ou départementale par an et 2 arbitrages.

Rassurez, le ou les arbitre(s) de votre Club, dès la réunion des arbitres du 1<sup>er</sup> novembre prochain (pour celles et ceux présents) et 2 arbitrages effectués ce statut sera de nouveau actif. Ce n'est qu'une situation administrative liée à la gestion informatique du statut d'arbitre. Pour autant, tous les arbitres actifs la saison dernière et qui souhaitent maintenir leur activité sont considérés comme actifs cette saison en attendant qu'ils participent aux actions de formations continues et qu'ils arbitrent.

Malheureusement, comme la situation sanitaire impacte la reprise de licence de certain(e)s des archers (refus du Pass sanitaire, défaut de motivation, ...), elle impacte le choix de certain(e)s arbitres de poursuivre leur action. Plusieurs arbitres nous ont contacté pour nous faire part de ce choix qu'il faut savoir respecter.

Cette baisse d'effectif sera prochainement compensée par l'arrivée de nouveaux arbitres actuellement en formations (plus de 10 sur l'ensemble de la Région) et 3 prêteront serment lors de notre réunion du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

La formation reste organisée par département

Jean ATTUYT s'occupe des départements 04 et 05 ; Christine BOURG des Bouches du Rhône ; Stéphane VALETTE, Jean Pierre BEGUIN et moi pour le 06 et le 83 ; Marie Christine MENAGER et Sylvie

DEMAY pour le 84. Cette organisation reste ouverte en fonction de la disponibilité et de la mobilité des formateurs comme des candidats.

Nous restons disponibles pour tout renseignement nécessaire vis-à-vis de la formation et la fiche d'inscription comme le déroulé de formation sont sur le site du CR à la page formation des arbitres.

Merci de votre attention.

## **10. Labélisation**

Explications de la méthode et de la démarche

Présentation de la journée du 11 novembre présentée par Bruno et Julien pour la partie encadrement sportif. Le document d'invitation vous parviendra prochainement pour une date limite d'inscription au 1<sup>er</sup> novembre.

## **11. Changement de nom et d'adresse**

Le Président propose à l'Assemblée réunie de mettre le nom du Comité Régional au diapason de celui de la Région administrative. La nouvelle est celle du Président comme écrit dans les statuts.

Le nouveau nom serait :

**Comité Régional de Tir à l'Arc**  
**Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur**  
392 Avenue Fred SCAMARONI  
83300 DRAGUIGNAN

Abstention : aucune

Contre : aucun

Adopté à l'unanimité

## **12. Projet : journée des bénévoles**

## **13. Vote des candidats au Comité Directeur du CR de Tir à l'AR**

- Xavier COLLIN : 200 voix
- Sylvie DEMAY : 199 voix
- Marion GIRARD : 203 voix

## **14. Vote des candidats à la représentation du Comité Régional à l'AG de la FFTA**

- Michel ALLEGRE : 204 voix
- Audrey KEINER : 196 voix
- Myriam SCHOOF : 194 voix
- Stéphane VALETTE : 195 voix

## 15. Élection du vérificateur aux comptes pour l'année 2022.

Demande est faite à l'Assemblée d'accepter la candidature de Dominique FARJANEL présentée hors délai. La candidature est acceptée à l'unanimité des votants.

- Dominique FARJANEL : 193 voix

## 16. Questions diverses

Mention est faite d'une question d'un club sur le comptage des points lors du Challenge virtuel pendant le confinement. Le Président informe l'assemblée qu'une réponse officielle sera adressée au club concerné.

Sans autre question, le Président remercie l'ensemble des personnes présentes.

L'assemblée est levée à 18h15

Myriam SCHOOF



Secrétaire générale

Michel ALLEGRE



Président du Comité Régional

